

Gal (2S) Jean-François Delochre  
Promotion EMIA « Souvenir » (1971-1972)

Denée le 6 janvier 2016

*Chers camarades,*

J'ai comme vous, décorés ou non de la Légion d'honneur ou d'un autre ordre national, parfois frêmi à la lecture des listes de promotion dans ces ordres. C'est là le fait du prince et nous faisons souvent le dos rond !

Mais aujourd'hui devons-nous rester sans réagir face à l'accès des journalistes de Charlie Hebdo à cette distinction de chevalier de la Légion d'Honneur ? Certes ils ne méritaient pas leur sort et leur mémoire et leurs familles ont droit à notre respect et notre compassion. Pour autant comment ces vilipendeurs de l'ordre, des religions et plus largement de tout ce qui ne constituait pas leur petit univers, mais est souvent le nôtre, peuvent-ils être honorés par une distinction qui symbolise tout ce qu'ils ont abhorré ? Quels « *mérites éminents [ont-ils] acquis au service de la nation* » ?

Aussi nous, officiers de la « Souvenir »,

- souvenir des officiers de nos recrutements morts pour la France en opération,
- souvenir des camarades de la « Koenig » morts pour s'être engagés sans compter pour mieux servir leur dévouement passionné,
- souvenir enfin, encore porté aujourd'hui par notre promotion, de tous ceux et celles qui continuent à donner sans compter, jusqu'à leur vie, pour notre liberté et pour que la France reste celle que nous aimons,

ne devons pas, cette fois, être de simples observateurs de cette turpitude.

A titre personnel, je suis convaincu de la nécessité de cet engagement et je sais, pour vous connaître, que cette position a certainement un écho chez vous. Comment faire pour que cet écho résonne au-delà de notre Landernau ? Les initiatives individuelles -elles sont louables et respectables- sont vouées à circuler quelques jours, quelques heures, sur les blogs et autres réseaux au demeurant confidentiels. Qu'en restera-t-il dans un mois, dans une semaine ?

Aussi, je vous propose une démarche collective, forte et symbolique de nos valeurs, de notre valeur. Que ces valeurs aient été « reconnues » ou non par telle ou telle distinction – nous n'avons pas en effet la fatuité de croire que ces reconnaissances aient été, le plus souvent, autre chose que le produit d'un grade et d'une ancienneté atteints dans la dignité du comportement ! - elles nous habitent et nous devons les respecter.

Quel bel exemple ce serait si les titulaires de la LH de la « Souvenir », appuyés par leurs camarades de promotion, cosignaient une correspondance au Grand Chancelier de l'Ordre, avec copie au Président de la République, Grand Maître de ce même ordre, demandant à être suspendus d'un grade qu'ils refusent de voir galvaudé.

Je serai bien évidemment le premier à m'appliquer cette règle.

J'espère recueillir votre avis sur cette démarche avant, éventuellement, d'en enclencher le processus.

*Je vous assure de toute mon amitié et de ma fidélité en ce début 2016.*

